

Les syndicats veulent plus de salaire pour les profs

Ils revendiqueront notamment un salaire plus attractif en début de carrière afin d'éviter les fréquents départs dans les premières années de fonction.

Dans l'enseignement, l'heure de la négociation sectorielle biennale a sonné. Les organisations syndicales fourbissent donc leurs armes. Elles planchent sur un cahier de revendications exigeant et compliqué à satisfaire, les maigres marges budgétaires disponibles étant consacrées à l'implémentation du Pacte d'excellence. On parle avant tout de salaire. « *Cela fait partie intégrante de l'indispensable revalorisation du métier tant vantée par le monde politique*, explique Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-Enseignement. *Nous voulons un niveau salarial qui contribue à l'attractivité.* » Une attractivité dont il est également question à propos des jeunes professeurs : l'échelonnement barémique pourrait être plus favorable en début de carrière, une manière, selon les syndicats,

d'éviter les fréquentes « désertions » dans les premières années de vie professionnelle.

La réforme de la formation initiale des enseignants, le maintien de dispositifs de fin de carrière actuels, la réduction du temps de travail sans perte de salaire pour les plus âgés et le remboursement des frais de déplacement figurent aussi au nombre des revendications. ■

Enseignement : les syndicats veulent plus de salaire pour tous

ACCORD SECTORIEL L'exercice à boucler portera sur les années 2019 et 2020

► D'ici quelques semaines, syndicats et gouvernement francophone négocieront un nouvel accord sectoriel.

► Les premiers veulent plus de salaire et de nouveaux aménagements de fin de carrière.

Deux mille dix-neuf... année de tous les dangers sur le front social dans le monde enseignant ? À deux encablures d'un important rendez-vous électoral, alors même qu'on sort d'années de disette en matière d'acquis sociaux, les organisations syndicales fourbissent en tout cas leurs armes. C'est que l'heure de la négociation sectorielle biennale a sonné. Dans quelques semaines, représentants des travailleurs et gouvernement croiseront le fer pour négocier un nouvel accord courant sur 2019 et 2020. Pour l'heure, les premiers planchent sur un cahier de revendications exigeant... Probablement pas simple à satisfaire alors que les maigres marges budgétaires disponibles sont aujourd'hui consacrées à l'implé-

mentation du pacte d'excellence sur le terrain.

Cahier exigeant ? Voici en tout cas les grandes lignes de ce que vont revendiquer en front commun les principales organisations syndicales.

Quand on parle de négociations sectorielles, on parle avant tout de salaire. « *Cela fait partie intégrante de l'indispensable revalorisation du métier tant vantée par le monde politique. Nous aurons des revendications salariales pour tous*, dit Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-Enseignement pour le front commun. *Pour faire face à la pénurie, le gouvernement propose surtout des rustines, des mesures très ponctuelles. Nous voulons un niveau salarial qui contribue à l'attractivité.* » En la matière, les syndicats ne rêvent pas (encore) d'une augmentation mensuelle linéaire mais cherchent plutôt à négocier une hausse de la prime de fin d'année : « *Nous exigeons un alignement de la partie fixe sur ce qui est octroyé au personnel non enseignant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dont coût, 16 millions d'euros. Côté néerlandophone, les salaires des enseignants ont augmenté récemment de 1,1%. Pourquoi en serait-il autrement pour les francophones ?* »

De salaire et d'attractivité, il en

est encore question à propos des jeunes professeurs : l'échelonnement barémique pourrait être plus favorable en début de carrière, une manière d'éviter les fréquentes « désertions » dans les premières années de vie professionnelle.

Valoriser l'expérience

Salaires toujours, en prévision de la réforme de la formation initiale des enseignants. Les nouveaux titulaires d'un master en enseignement de quatre ans ne sont pas attendus avant 2023 mais les syndicats veulent prendre les devants pour ce qui concerne le personnel en place : ils exigeront que soient définies dès à présent les conditions d'accès au master pour les instituteurs et les régents actuels. Objectif : qu'une reconnaissance de l'expérience acquise puisse remplacer une partie des 60 crédits nécessaires à l'obtention d'un master.

Après le travail, vient le temps de la retraite. Bien que la matière soit fédérale, les syndicats estiment que la Fédération Wallonie-Bruxelles a une marge de manœuvre susceptible d'atténuer les mesures du gouvernement Michel : maintien de dispositifs de

fin de carrière actuels, réduction de temps de travail sans perte de salaire pour les plus âgés, hausses de salaire en fin de vie professionnelle, possibilité d'un dixième temps de congé dès 50 ans...

Enfin, le gouvernement devrait être amené à discuter de la taille des classes et du remboursement des frais de déplacement s'imposant aux enseignants dans le cadre de leurs fonctions.

Beaucoup de dossiers ouverts donc... avec l'objectif de conclure dans un timing serré : le cahier de revendications sera déposé en décembre pour un accord espéré avant mars, avant en tout cas l'entrée du gouvernement en « affaires courantes ».

Reste à savoir si, dans le cadre du budget 2019, la Fédération Wallonie-Bruxelles a prévu une marge de manœuvre pour ces négociations sectorielles... Au cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns, on ne s'émeut guère sur ce point : « *Nous sommes toujours dans l'implémentation de l'ancien accord sectoriel. Le temps de mener les nouvelles discussions et de traduire les avancées dans des textes légaux, on ne s'attend pas à une exécution d'accords en 2019.* »

Ou comment offrir un joli cadeau au prochain gouvernement... ■

BUDGET 2019**Gratuité
en maternelle**

Le cahier de revendications syndical arrive au moment où la FWB vient de boucler son budget 2019. Un budget qui fait la part belle à la poursuite de l'implémentation du Pacte d'excellence sur le terrain (mise en œuvre progressive de la gratuité en maternelle, maîtrise du français comme langue d'apprentissage, 10 millions pour des investissements dans l'équipement informatique...), rattrapage pécuniaire des directeurs et inspecteurs du fondamental (pour aligner leurs salaires sur ceux du secondaire inférieur), poursuite du plan de création de places...

E.B.